



ROUEN, le 23/09/24

Syndicat CGT-Territoriaux de Rouen

Objet : Préavis de grève déposé par le Syndicat CGT des Territoriaux de Rouen pour la période du 1^{er} Octobre au 31 Octobre 2024. Ce préavis de grève couvre l'ensemble du personnel de la Ville de Rouen et du CCAS.

Monsieur le Maire,

Le Syndicat CGT des Territoriaux de Rouen **dépose un préavis de grève à compte du 1^{er} Octobre jusqu' au 31 Octobre 2024 pour l'ensemble du personnel de la Ville de Rouen et du CCAS.**

Nous exigeons :

- l'attribution de la NBI QPV pour tous les agents concernés sur les secteurs et en périphérie qui ont évolué au 1^{er} Janvier 2024, rétroactivité sur le paiement**
- l'application immédiate de la revalorisation du régime indemnitaire de 100 euros nets pour les auxiliaires de puéricultures**
- l'application dès janvier 2025 de la valorisation de la prime à 30% pour la filière police municipale comme le prévoit le décret d'application**
- l'augmentation du régime indemnitaire en 3 fois à savoir +30 euros en 2025, +30 euros en 2026 (60 euros), +30 euros en 2027 (gain pour l'agent 90 euros).**
- une transparence sur l'octroi du CIA par direction, nous exigeons les montants des enveloppes**
- l'arrêt immédiat de la nouvelle réorganisation à la DTE**
- des effectifs supplémentaires pour le personnel des écoles (RO, AE, ATSEM) ainsi qu'un renforcement d'agents dans l'équipe volante**
- la clause de revoyure sur les 1607 heures**

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

**Pour le Syndicat CGT des Territoriaux de Rouen
Guillaume LAROSE Secrétaire Général**